



ASSEMBLÉE NATIONALE

n° 658-0031018

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 17 décembre 2003



Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204,
Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup
(Texte adopté sans amendement)

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Séance du mercredi 17 décembre 2003

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204, *Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup*. (Ordre de l'Assemblée, le 13 novembre 2003)

Membres présents :

- M. Ouimet (Marquette), président de la Commission
- M. Legendre (Blainville), vice-président de la Commission

- M. Blackburn (Roberval)
- M. Bouchard (Mégantic-Compton)
- M. Dumont (Rivière-du-Loup), proposeur du projet de loi
- M. Fournier (Châteauguay), ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- M. Lelièvre (Gaspé), en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Lessard (Frontenac)
- M. Létourneau (Ungava), en remplacement de Mme Maltais (Taschereau)
- M. Tomassi (LaFontaine)
- Mme Vien (Bellechasse)

Témoin :

De la Ville de Rivière-du-Loup :

- M. Jean D'Amour, maire

La Commission se réunit à 15 h 04 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITION ET ÉTUDE DÉTAILLÉE

M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Fournier (Châteauguay) et M. Legendre (Blainville) font des remarques préliminaires.

M. D'Amour présente le point de vue de la requérante.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la requérante.

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Article 4 : L'article 4 est adopté.

Article 5 : L'article 5 est adopté.

Article 6 : L'article 6 est adopté.

Annexe : L'annexe est adoptée.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 204 : Le texte du projet de loi n° 204, *Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup*, est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Fournier (Châteauguay) font de brèves remarques finales.

À 15 h 17, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat que lui a confié l'Assemblée.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Marc Painchaud



François Ouimet

MP/jm

Québec, le 17 décembre 2003

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants : n° 204, *Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup*; n° 203, *Loi concernant la Ville de Victoriaville*; n° 201, *Loi concernant la Ville de Gaspé* et n° 205, *Loi concernant le Village nordique de Kuujuaq et le Village nordique de Tasiujaq*.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 17 décembre 2003

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine

De 15 heures à 18 heures et, si nécessaires, de 20 heures à 24 heures

1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 204, *Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup*

Proposeur : M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup

Requérante : Ville de Rivière-du-Loup

M. Jean D'Amour, maire

M. Jean Poulin, directeur général

M^e Georges Deschênes, procureur

2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 203, *Loi concernant la Ville de Victoriaville*

Proposeur : M. Claude Bachand, député d'Arthabaska

Requérante : Ville de Victoriaville

M. Michel Desfossés, conseiller municipal

M^e Yves Arcand, procureur

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 201, *Loi concernant la Ville de Gaspé*

Proposeur : M. Guy Lelièvre, député de Gaspé

Requérante : Ville de Gaspé

M. Arthur Drolet, maire

M. Gaétan Lelièvre, directeur général

M^e Conrad Delisle, procureur

M^e Catherine Delisle, avocate

4) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 205, *Loi concernant le Village nordique de Kuujjuaq et le Village nordique de Tasiujaq*

Proposeur : M. Michel Létourneau, député d'Ungava

Requérante : Village nordique de Kuujjuaq et Village nordique de Tasiujaq

M^e François Dorval, directeur adjoint à la direction des affaires
juridiques et de la gestion municipale de l'Administration
régionale Kativik

M^e Jean-François Arteau, procureur

PROJET DE LOI N° 204 AUTEUR: M. Marco Dumont, député de Rivière-du-
TITRE: Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loys

- Présentation le : 2003-11-13

Consultations gén. ou part. à la — le —

Dépôt du rapport de commission: —

Motion de scission le : —

Motion de report le : —

- Adoption du principe le : 2003-12-18

Étude détaillée à la CAT le 2003-12-17

- Dépôt du rapport de Commission le : 2003-12-18

Si amendement(s) en Commission : oui ☐ non ☒ Si amendement au titre : oui ☐ non ☒

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui ☐ non ☒

de M — (... articles amendés)

de M — (... articles amendés)

de M — (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2003-12-18

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

de M —

de M —

de M —

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui ☐ non ☒ (... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2003-12-18

- Sanction du projet de loi le: 2003-12-18 (2003, c. 35)

Motion de suspension des règles présentée le : —

Feuille de temps jointe sur: —

Feuille de vote jointe sur: —

Autres: —

